



Me Paul Germain
notaire
et conseiller
juridique

861, de l'École
Prévost Qc
J0R 1T0

Tél.: 224-5080
Télec.: 224-8511



Le certificat de localisation (suite)

Maintenant que nous connaissons la raison d'être du certificat de localisation, nous pouvons répondre aux principales questions que le public nous demande.

Qui doit payer le certificat de localisation ?

La coutume veut que le vendeur fournisse le certificat. Cette coutume est reprise dans la plupart des offres d'achat que l'on trouve sur le marché, et notamment dans celles de la chambre d'immeuble à l'article 6.4 :

" Le vendeur fournira à l'acheteur ... un certificat de localisation préparé par un arpenteur-géomètre indiquant l'état actuel de la propriété; tout nouveau certificat étant à la charge de l'acheteur s'il ne révèle aucune modification au certificat précédent. "

Comme on le remarque, le certificat doit démontrer l'état actuel de la propriété. Cela nous amène à une deuxième question :

Quels sont les changements qui entraînent la nécessité d'obtenir un nouveau certificat?

Bien que chaque cas est un cas d'espèce, il est possible de constater que les événements suivants exigent la confection d'un nouveau certificat.

- La vente d'une partie de terrain depuis l'ancien certificat
- L'ancien certificat stipule que l'immeuble est en construction
- L'agrandissement de l'immeuble ou d'une dépendance
- L'ajout d'un garage, piscine, cabanon (non mobile), etc....
- Subdivision ou nouvelle numérotation de l'immeuble si elle entraîne un changement de dimension.

Cette énumération renferme la plupart des cas mais n'est pas limitative. S'il n'y a aucun changement, le certificat est bon.

Cependant certains créanciers, pour consentir une nouvelle hypothèque exigent un nouveau certificat de localisation si ce dernier a plus de 5 ans, 10 ans ou encore 20 ans.

Cela dépend de l'institution, du banquier, de votre dossier et de votre talent à négocier.

Si votre banquier vous dit, pour s'en laver les mains que le notaire décidera, sachez que ce dernier va appliquer la norme la plus sévère.

La confection d'un nouveau certificat quand il n'y a pas de changement est aux frais de l'acheteur.

Nouvelles du conseil de ville

www.ville.prevast.qc.ca



Réunion du lundi 14 avril 2003

Publicité payée par la ville

Développement les Clos Prévostois

Le conseil municipal est fier de vous annoncer qu'une nouvelle entente a été conclue avec la corporation Proment, promoteur du développement Les Clos Prévostois, pour un projet d'une valeur de plus de 1 300 000 \$. Ce projet prévoit le prolongement de la rue du Clos-du-Marquis permettant la construction de 54 nouvelles résidences.

Travaux d'infrastructures

Les citoyens verront bientôt débiter les travaux de réaménagement de l'intersection de la rue de la Station et de la route 117. La firme d'ingénieurs-conseils Équipe Laurence inc. a procédé à un appel d'offres et les soumissions seront reçues jusqu'au 22 avril prochain.

Le projet de réfection des rues Morin et Louis-Morin est toujours d'actualité et l'avis d'appel d'offres sera bientôt publié.

PROJETS À L'ÉTUDE

Des mandats ont été donnés à la firme CIMA+ pour les projets suivants:
Étude préliminaire pour l'asphaltage des rues Charbonneau, Joseph, Brosseau, Charlebois, chemin Félix-Leclerc, Laberge, Plamondon et Moreau.

Étude préliminaire pour la réfection du réseau d'aqueduc dans le secteur de la rue Chalifoux.

Étude préliminaire pour les réseaux d'égout et d'aqueduc dans le prolongement de la rue Leblanc.

Lors du 5^e tournoi de hockey à pied «Défi aux entreprises» qui a eu lieu récemment à la Récréasport de Saint-Jérôme, la Ville de Prévost a été très bien représentée par les Gilles Plouffe, Mario Contant, Sylvain Lachance, Patrice Desjardins, Marc Beauchamp, Martin Denis, Yan Charbonneau, Steve Dagenais, Benoît Bertrand, Benoît Gagnon et Claude Caron, puisqu'ils ont remporté la finale «B».

Félicitations à tous !

COLLECTE DES MATIÈRES RECYCLABLES

Tous les mercredis

JE RÉCUPÈRE

PAPIER ET CARTON

- Journaux, annuaires téléphoniques
- Cartons ondulés ou plats (boîtes de toutes sortes, boîtes d'œufs, etc.)
- Papier fin blanc ou de couleur (lettres, factures, enveloppes, etc.)
- Papier kraft (sacs bruns d'épicerie, de farine et de sucre, etc.)



VERRE

- Bouteilles et contenants de tout genre, peu importe le format et la couleur



MÉTAL

- Boîtes de conserve, canettes, feuilles et contenants en aluminium, etc.



PLASTIQUE

- Contenants en plastique rigide de tout genre (margarine, yogourt, boisson gazeuse, eau de source, eau de javel, savon, crème, shampooing, liquide lave-glace, etc.)



N'oubliez pas

À compter du 5 mai prochain

COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES

**Pour les secteurs Lacs Renaud, René et Écho
Les mardis**

Pour tous les autres secteurs • Les vendredis

JE NE RÉCUPÈRE PAS

PAPIER ET CARTON

- Papier ou carton multicouche (sachets de sauce, contenants de lait et de jus, etc.)
- Papier ou carton plastifié ou ciré, papier carbone
- Papier peint, papier mouchoir
- Essuie-tout et couches jetables, papier ou carton souillé d'huile, de graisse, d'aliments, de peinture, etc.
- Papier glacé (dépliants, magazines, revues, etc.)

- Contenants de produits dangereux Cristal, "Pyrex", porcelaine et vaisselle
- Flacons de parfum et de produit de beauté
- Céramique et poterie, verre plat (vitres, miroirs)
- Ampoules électriques et tubes fluorescents (néon)

- Contenants de produits dangereux (peinture, solvant, bombes aérosol, etc.)
- Pièces mécaniques et d'automobiles
- Gros objets (tondeuses, électroménagers, etc.)
- Clous, lames de rasoir, fils métalliques, chaudrons de cuisine, cintres et toute pièce de métal coupant ou rouillé
- Batteries et piles, sacs d'emballage métallisés (croustilles, soupes et cristaux de saveur, etc.)
- Contenants composés de plusieurs matériaux

- Pellicules et sacs en plastique
- Contenants de produits dangereux (essence, huile à moteur, solvant, etc.)
- Polystyrène (styromousse), paniers à linge
- Produits composés de plusieurs matériaux (ex. : poupées d'enfant avec cheveux, camions de jouets, rasoirs jetables, etc.)
- Tuyaux d'arrosage, autres tuyaux de plastique et toiles de piscine, assiettes et ustensiles



Calendrier des activités prévostaises



DIMANCHE

LUNDI

MARDI

MERCREDI

JEUDI

VENDREDI

SAMEDI

20 avril

**JOYEUSES
PÂQUES**

21 avril

**LUNDI DE PÂQUES
BUREAUX
ADMINISTRATIFS
FERMÉS**

22 avril

**DÉBUT RÉINSCRIPTION
CAMP DE JOUR 2003**
(pour les jeunes inscrits en 2002 et les 4-5 ans)

23 avril

COLLECTE SÉLECTIVE

24 avril

**LE JAZZ DANS
TOUS SES ÉTATS**
Centre culturel
19h 30

25 avril

**JEUX DIVERS
AMICALE MÈCHE D'OR**
Centre culturel - 14 h
(à tous les vendredis)

26 avril

27 avril

**SPAGHETTI-TON
CLUB DE L'ÂGE D'OR**
11h à 19h
Centre culturel

28 avril

**CLUB DE L'ÂGE D'OR
Shuffleboard - 13h**
Centre culturel
(à tous les lundis)

29 avril

**CONFÉRENCE SUR LES
OISEAUX**
Luc Lefebvre (CRAL) et
Claude Bourque
Salle Conseil municipal
19h

30 avril

**CONFÉRENCE
SOCIÉTÉ
D'HORTICULTURE**
Gym. VDM - 19 h 15

1^{er} mai

**SERVICE DES LOISIRS
OUVERT JUSQU'À 20 H
POUR RÉINSCRIPTION
CAMP DE JOUR**
(pour les jeunes inscrits en 2002 et les 4-5 ans)

2 mai

**FIN RÉINSCRIPTION
CAMP DE JOUR 2003**

3 mai

4 mai

5 mai

**DÉBUT NOUVELLES
INSCRIPTIONS
CAMP DE JOUR 2003**
jusqu'au 16 mai

6 mai

**RAPPEL
COLLECTE D'ORDURES
MÉNAGÈRES**
pour les secteurs des
lacs Renaud, Écho et
René seulement

7 mai

**RAPPEL
À TOUS LES
MERCREDIS
COLLECTE SÉLECTIVE**

8 mai

**SERVICE DES LOISIRS
OUVERT JUSQU'À 20 H
pour nouvelle inscription
camp de jour**

9 mai

**RAPPEL
COLLECTE D'ORDURES
MÉNAGÈRES**
pour les autres secteurs
de la ville de Prévost

10 mai

11 mai

**FÊTE DES
MÈRES**



12 mai

CONSEIL MUNICIPAL
19h30

13 mai

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
CLUB DE L'ÂGE D'OR**
11h
Centre culturel

14 mai

COLLECTE SÉLECTIVE

15 mai

**SERVICE DES LOISIRS
OUVERT JUSQU'À 20 H
pour nouvelle inscription
camp de jour**

16 mai

**FIN DES NOUVELLES
INSCRIPTIONS
pour le camp
de jour 2003**

17 mai

**17-18-19 MAI
OPÉRATION DU
GRAND MÉNAGE -
CONTENEUR AU 962,
CH. DU LAC-ÉCHO**
8h 30 à 17h